



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

territoires ruraux

Question écrite n° 71575

Texte de la question

M. Arnaud Robinet interroge Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le bilan des Assises de la ruralité. La France connaît depuis le milieu des années 1970 une dynamique démographique de retour vers la ruralité, cette évolution s'accéléralant depuis quinze ans. En effet, la population des communes de moins de deux mille habitants a progressé en moyenne de 1,3 % par an entre 1999 et 2006 contre 0,5 % entre 1990 et 1999. Ce nouveau souffle démographique s'accompagne de transformations profondes car il résulte principalement de l'arrivée de nouveaux habitants originaires des espaces urbains ou périurbains. Les Assises des territoires ruraux, organisées d'octobre 2009 à janvier 2010, avaient pour objectif d'établir un plan d'actions pour favoriser l'attractivité des espaces ruraux et répondre aux besoins des habitants, notamment en termes d'accès aux services et aux commerces. Ce grand rendez-vous national avait réuni plus de quatre-vingt mille acteurs locaux et nationaux. De nouvelles assises ont été organisées de septembre à novembre 2014. À l'issue de cette nouvelle mobilisation des acteurs de la ruralité : trois axes stratégiques de développement ont été annoncés le 17 décembre 2014 : adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques des territoires ruraux, en tenant compte de leur diversité ; accompagner les collectivités dans leur travail quotidien au service des français ; et soutenir les initiatives porteuses d'avenir et d'opportunités. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ce que le Gouvernement entend concrètement mettre en place pour soutenir les initiatives locales et les projets locaux de développement et de modernisation dans les territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71575

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10649

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)